

Les jeux éducatifs

Autor(en): **Descoeurdes, A.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **1 (1913)**

Heft 14

PDF erstellt am: **02.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-248652>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

complet et mieux renseigné, mais aussi plus vivant, plus alerte, et mieux à même de rendre à notre cause les services qu'elle attend de lui.

Seulement... une périodicité doublée, ce serait exactement tous les frais doublés. Ce serait la désorganisation de ce budget si strictement équilibré. Ce serait — à moins d'augmenter considérablement le prix de l'abonnement, ce que nous voudrions éviter à tout prix — le pillage forcé du capital de garantie qui disparaîtrait bientôt dans ce gouffre. Et ce serait aussi, même en n'augmentant que très légèrement, de 50 cent. par exemple, le prix de l'abonnement, un peu de désarroi et d'inquiétude chez certains abonnés qui craignent les changements trop brusques, et à qui d'ailleurs le temps n'a pas été matériellement donné de s'attacher assez à leur journal pour qu'on puisse leur demander ce petit sacrifice.

C'est pourquoi, à l'unanimité, le Comité a jugé plus sage de renvoyer en 1915, si les circonstances le permettent, la réalisation de ce projet. Nous publierons de temps en temps en 1914 un numéro de dix ou même de douze pages pour obvier au manque de place. Nous ferons de la propagande pour arriver à augmenter nos recettes. Et pour cela, surtout, nous demandons l'aide de nos abonnés.

Ceux-ci, en effet, ont tout à gagner à une périodicité doublée : plus de nouvelles, plus de matières diverses, possibilité d'organiser des enquêtes, d'annoncer fréquemment des séances et des conférences, plus de place pour les discussions, pour les campagnes à mener, pour les nouvelles des groupes, un organe toujours à leur disposition... Ah ! si chacun d'eux voulait seulement nous amener un nouvel abonné : la question qui nous préoccupe serait vite résolue ! Car nous sommes persuadée que le meilleur mode de propagande est la propagande individuelle. Beaucoup a déjà été fait par ceux et celles qui prêtaient régulièrement, qui faisaient circuler leur numéro. N'en est-il point, parmi ces amis que l'on nous a ainsi gagnés, qui veuille maintenant s'abonner pour son compte ? N'en est-il point parmi ceux et celles qui ont un abonnement à deux, à trois, qui ne puisse faire le petit effort d'en prendre un par personne ? Et ceux qui nous ont écrit qu'ils étaient sympathiques à notre cause, mais que le temps leur manquait pour lire un journal de plus, n'ont-ils pas autour d'eux une famille, des employés, une institution, une société (foyer de jeunes filles, home, café de tempérance, cercle de lecture, etc.), où notre journal sera non seulement un cadeau apprécié, mais encore fera pénétrer les idées auxquelles nous tenons ? Aux bourses bien garnies, nous signalons les abonnements de propagande, dont 28 nous ont été offerts cette année, et dont ont bénéficié autant de femmes, ouvrières et employées. Nous mettons des numéros spécimens gratuits à la disposition de tous ceux qui nous en feront la demande, ou nous en envoyons à toutes les adresses que l'on voudra bien nous indiquer.

Nos abonnés peuvent encore nous aider dans notre publicité. Car nos annonces ont jusqu'à présent fort mal marché. Et si elles tiennent de la place, de cette place qui nous est si précieuse, elles la payent, et concourent ainsi à favoriser nos projets d'amélioration. Nous sommes étonnée que l'on ne profite pas davantage de la publicité qu'offrent chaque mois les mille exemplaires du *Mouvement Féministe* pénétrant chez tant de femmes — les acheteuses par excellence — non seulement de Suisse, mais de l'étranger. Les industries féminines, ménagères, les professeurs particuliers, les écoles, les pensionnats de jeunes filles, les tea-rooms, crémeries, etc., auraient, semble-t-il, tout intérêt à se faire connaître par notre intermédiaire. Que nos abonnés veuillent bien y accorder une pensée.

Nous voudrions encore remercier tous ceux et toutes celles qui, par leur sympathie, leurs encouragements, leurs critiques bienveillantes, ont fait de la tâche de la Rédaction un travail joyeux et passionnant ; tous les correspondants qui nous envoient des nouvelles, nous signalent des articles de journaux, ou qui discutent nos idées, toutes les sociétés qui nous tiennent régulièrement au courant de leur activité. Nous avons le plus grand besoin de toutes ces collaborations pour que le *Mouvement Féministe* soit à la fois l'inspirateur et le miroir — miroir fidèle, inspirateur aussi large et aussi renseigné que possible — du féminisme suisse de l'heure actuelle.

LA RÉDACTION.

Les Jeux éducatifs

Dans un précédent article¹, nous avons entretenu les lecteurs du *Mouvement Féministe* de l'éducation des enfants anormaux, du très grand intérêt qu'elle présente au point de vue psychologique et social, et des services que la pédagogie des anormaux rend à celle des normaux. Nous pouvons aujourd'hui présenter à nos lecteurs mieux que des considérations théoriques : l'Institut J.-J. Rousseau (Genève, Taconnerie, 5), édite en ce moment les jeux, si ingénieux, que M. le Dr O. Decroly, de Bruxelles, et ses collaboratrices, ont créés pour l'éducation des anormaux et des arriérés, et nous sommes convaincus que beaucoup d'enfants normaux plus jeunes, tireront grand profit soit de ces jeux eux-mêmes, soit de ceux que l'on peut imaginer en application des mêmes méthodes.

Ne pouvant songer à éditer les jeux si nombreux, si variés, que M. Decroly emploie pour développer ses élèves, nous avons établi deux séries de quinze jeux chacune, la première destinée à des anormaux profonds ou à des enfants très jeunes (3 à 5 ans) ; la seconde, à des arriérés, plus avancés dans leur développement, ou à des normaux d'âges variables (5 à 7 ans environ). Nous n'avons pas visé à former un tout homogène, mais plutôt à choisir le plus possible de jeux-types, caractéristiques, représentant une idée ; car c'est justement le mérite et l'originalité de ces jeux de ne pas consister en un nombre défini d'exercices, mais bien plutôt en un principe dont les applications sont illimitées.

Je m'explique par quelques exemples, que je choisis parmi les trois catégories d'exercices que comportent nos jeux :

- 1° Jeux visant à l'éducation des sens.
- 2° Jeux de calcul.
- 3° Jeux de lecture.

1. — En ce qui concerne l'éducation des sens, M. Decroly et ses collaboratrices, M^{lles} Monchamps et Degand, ont imaginé une série de lotos dans lesquels les enfants doivent identifier des figures, soit d'après la forme, soit d'après la couleur, soit d'après la grandeur, soit d'après la position (nous éditons une quinzaine de ces jeux) : toutes les notions concernant le sens visuel sont ainsi inculquées sous cette forme attrayante et l'on peut imaginer quelle préparation au dessin, mieux que cela, quel excellent moyen de développer l'attention, l'esprit d'observation, ces jeux constituent. Et pour des parents, pour des éducateurs s'intéressant au développement psychologique de leurs enfants, quelles indications précieuses ne fournissent-ils pas sur les notions sensorielles chez leurs enfants — et, remarquons-le, sans qu'intervienne le langage, souvent cause d'erreur quand il s'agit de très jeunes enfants.

¹ Voir le *Mouvement Féministe*, n° 3, 10 janvier 1913.

Tous ceux que ne rebutent pas quelques travaux de découpage et de collage, ou quelques dessins, pourront eux-mêmes compléter la collection, en rendant, par exemple, les exercices plus difficiles par des couleurs, des teintes ou des formes de plus en plus rapprochées. C'est non seulement dans les familles, mais dans les jardins d'enfants, dans certaines œuvres de jeunesse, classes gardiennes, écoles du jeudi, etc., enfin dans les classes à plusieurs degrés que ces jeux pourront être employés, soit qu'on les donne, tout faits, aux enfants, soit qu'on les leur fasse confectionner.

2. — En ce qui concerne les jeux de *calcul*, nous ne parlons pas ici des jeux extrêmement ingénieux inventés par les auteurs belges pour rendre accessibles aux anormaux les premières notions de nombres : ils sont peut-être superflus pour des enfants normaux ; mais plus tard, pour les élèves abordant le programme de l'école primaire, nous avons des exercices des plus utiles, sur la numération, par exemple, cette base de tout calcul ultérieur, qu'on découvre trop souvent chancelante chez bien des élèves, même après des années d'école ; ici, aussi, l'éducateur pourra, à son idée, et suivant les besoins de son élève, inventer d'autres jeux, qui tous reposent sur ce même principe : d'une part, les nombres, représentés par des dessins ou des objets réels, de l'autre des étiquettes portant leurs noms (en lettres ou en chiffres) : le travail de l'enfant consiste à mettre ces étiquettes sur les quantités correspondantes. D'autres jeux, basés sur ce même principe, ont pour but la connaissance des heures, celle des monnaies, la table de multiplication, etc., etc. : il est facile d'en imaginer d'autres, sur les fractions, sur le système métrique, où toujours on transformera en jeux, c'est-à-dire en exercices indéfiniment utilisables, et qui donnent satisfaction au besoin d'activité de l'enfant, les notions qu'il s'agit de lui inculquer.

3. — Mais c'est surtout par ses *jeux de lecture* que la méthode Decroly pourra donner lieu à des applications aussi variées que fécondes. M. Decroly a constaté que des enfants sourds et anormaux retiennent souvent bien plus vite un mot entier que des sons isolés — ce qui se comprend aisément, vu l'intérêt que présente un nom à côté d'un son isolé, sans signification ; en outre, pourquoi l'enfant ne retiendrait-il pas aussi bien, par les yeux, le dessin du nom écrit d'une chose, aussi bien qu'il se rappelle, par les oreilles, son nom parlé : chacun pourra s'en convaincre en tentant l'expérience avec des enfants très jeunes, de 2 à 3 ans déjà. Voici un des moyens employés pour ces premiers exercices de lecture : on montre à l'enfant une petite boîte — une simple boîte d'allumettes, dont le couvercle est recouvert de papier blanc — contenant du chocolat, après avoir vu, reconnu, senti, goûté le chocolat, l'enfant est aussitôt rendu attentif au dessin, à la figure du nom « chocolat », écrit sur le couvercle de la boîte ; on met cette boîte parmi d'autres, pareilles, mais portant d'autres noms, puis on demande à l'enfant de trouver le chocolat, au besoin on lui en promet un morceau s'il arrive à le découvrir. Une fois cette première expérience réussie, on procède de même avec une deuxième, une troisième boîte ; l'enfant doit retrouver pour chaque boîte, le couvercle qui correspond. C'est très simple, comme l'œuf de Colomb... ; c'est si simple, qu'on se demande en vérité pourquoi l'on n'a pas abordé toujours ainsi l'étude de la lecture avec les tout petits !

Sur ce même principe — d'une part les choses, de l'autre leurs noms, sur de petits écriteaux indépendants, l'on peut imaginer une foule de jeux — nous n'en avons édité que deux ou trois, à titre d'exemple — dont le mérite inappréciable est d'établir une association sûre, solide, entre les noms et les

choses qu'ils représentent. Les minéraux, les métaux, les feuilles, les fleurs (séchées), les graines, les substances comestibles, textiles, les étoffes, les combustibles, etc., etc., formeront autant de jeux, ou, si l'on veut, de collections, toujours extensibles à volonté, et qui auront sur les collections ordinaires ce mérite immense que l'enfant, au lieu de voir simplement le nom à côté de la chose, fera lui-même cet acte intellectuel, le plus important en lecture, consistant à associer le mot avec la chose.

Je me suis rendu compte, en faisant faire des exercices de ce genre à quelques enfants normaux, de 7 à 11 ans, à quel point ils ignorent les noms des choses que nous croyons leur être le mieux connues. Et, si les mots exprimant des réalités concrètes sont à ce point vides de sens, n'est-il pas effrayant de penser à leur valeur, quand on passe au langage abstrait ! On arrive ainsi, par voie pédagogique, aux mêmes conclusions que Jean Christophe dans ses tirades contre le vide des phrases éloquentes : « Le mot Devoir lui suffisait ; il ne tenait pas à la chose : le pavillon couvrait la marchandise ». Dans le domaine moral, les jeux ne sont plus possibles, il est vrai ; mais même les premiers exercices portant sur des choses concrètes, à côté de leurs avantages au point de vue de la langue, de la propriété des termes, ne contribueront-ils pas à la formation d'habitudes de droiture, de sincérité intellectuelles, qui auront leur répercussion sur le caractère dans son ensemble ?

Les jeux que nous avons décrits, où ce sont les choses elles-mêmes qui sont accompagnées des noms correspondants, sont évidemment les meilleurs ; comme ils ne sont pas toujours possibles, nous pourrions encore avoir recours aux images pour créer quantité d'autres jeux sur tous les sujets possibles d'histoire naturelle, d'économie domestique, de géographie, d'histoire, etc. etc. ; ce sera toujours le même principe : d'une part, les images, de l'autre des noms ou des phrases à placer à côté. Plus les jeux seront nombreux, plus on aura chance de donner au langage enfantin un contenu véritablement objectif. Ce sera à l'éducateur à veiller à ce que l'image ne prenne pas la place de la chose, mais à ce qu'elle ne serve qu'à en représenter le souvenir.

Et toujours en suivant la même ligne, puisque je m'adresse ici à des lecteurs dont beaucoup s'occupent d'enseignement, dans diverses œuvres philanthropiques, ne voit-on pas comment cet enseignement-là, auquel on reproche parfois, et pas toujours sans raison, de rester stationnaire, pourrait être renouvelé, vivifié par des jeux du genre de ceux que nous indiquons ? Pour prendre un exemple qui s'y prête tout spécialement, imagine-t-on la série de jeux qu'on pourrait créer sur l'anti-alcoolisme, en le considérant sous ses différents aspects ; puis c'est aussi l'enseignement religieux, dans sa partie historique, l'enseignement dans les œuvres missionnaires (car ce qui convient aux anormaux doit s'adapter aussi aux primitifs), l'enseignement des Eclaireurs, celui des ligues de protection des plantes ou des animaux, etc. ; enfin — pourquoi pas ? — la question féministe elle-même pourrait donner lieu à un jeu des plus suggestifs où les diverses formes du travail féminin, les misères féminines — celles dont on peut parler à des enfants — les injustices féminines (un exemple : deux images représentant un homme et une femme avec la même quantité de travail fourni dans la journée, et des écriteaux portant l'un 4 fr., salaire de l'homme, l'autre 2 fr., salaire de la femme), enfin les réformes déjà accomplies dans certains pays, ou encore à venir, tout cela serait mis à la portée des enfants par des images accompagnées d'écriteaux portant les légendes explicatives y correspondant. Mais je parlais de réformes de l'enseignement et j'aborde un enseignement qui n'existe pas encore...

Quoi qu'il en soit, je livre ces questions aux méditations des spécialistes, dans ces différents domaines, espérant que, à côté de leurs avantages inappréciables au point de vue intellectuel, nos jeux pourront encore servir à l'éducation morale et sociale de notre jeunesse.

A. DESCEUDRES.

Les Femmes et les Commissions scolaires

Nous avons annoncé dans notre dernier numéro que les Unions de Femmes du canton de Vaud allaient adresser aux autorités communales de ce canton une demande concernant l'admission des femmes dans les Commissions scolaires. Voici le texte de cette pétition qui a été signée par les présidentes des huit Unions vaudoises :

Monsieur le Syndic,

Messieurs les membres de la Municipalité,

Conformément à l'art. 96 du Règlement pour les écoles primaires du canton de Vaud, du 15 février 1907, les Commissions scolaires vont être reconstituées.

A cette occasion, nous prenons la liberté de vous faire remarquer qu'à teneur du dit article 96, rien ne s'oppose plus à ce que des femmes soient nommées membres de ces Commissions. En effet, c'est dans ce but et pour répondre au vœu exprimé jadis par notre Association, que l'article 49 de l'ancien Règlement (du 12 avril 1890) a été remplacé, ensuite de décision du Grand Conseil, par l'article 96 précité.

Article ancien: « Les membres des Commissions scolaires sont nommés pour 4 ans, parmi les citoyens actifs, et sont rééligibles. La Commission est reconstituée intégralement après chaque renouvellement de la Municipalité. »

Article ancien: « Les membres des Commissions scolaires sont nommés pour 4 ans et rééligibles. La Commission est reconstituée intégralement après chaque renouvellement de la Municipalité. »

Nous nous permettons d'attirer l'attention des Municipalités sur des avantages qu'il y aurait à faire dans ces Commissions une place à l'élément féminin, — nous entendons à des femmes qualifiées, ayant une connaissance approfondie du caractère et des besoins de l'enfant et vouant tout leur intérêt aux questions d'éducation et d'instruction. Dieu merci, de telles femmes se rencontrent en maints endroits de notre canton. D'autre part, le nombre des membres des Commissions scolaires n'étant pas limité par la loi (article 31), il ne serait nulle part nécessaire de sacrifier à cet élément nouveau le concours de citoyens éclairés et dévoués à la chose publique, l'essentiel, au point de vue des intérêts supérieurs du pays, étant, bien entendu, que les Commissions soient composées de *personnes* compétentes et jouissant de l'estime générale.

Nous n'ignorons pas qu'à l'article 99, le Règlement réserve expressément aux femmes la surveillance des travaux à l'aiguille; mais là ne doit pas se borner leur rôle à l'égard de l'école publique, dans lequel le sexe féminin est représenté par une partie notable du personnel enseignant et par la moitié des élèves.

Nous exprimons donc le vœu que la décision prise en 1906 ne reste pas plus longtemps lettre morte dans notre canton de Vaud, devancé sur ce point par plusieurs autres cantons, — pour ne rien dire des pays étrangers.

Veuillez agréer, etc.

La nomination des membres des Commissions scolaires sera en effet, nous dit-on, un des premiers actes administratifs incombant aux municipalités récemment nommées, dès leur entrée en fonctions le 1^{er} janvier prochain. Aussi ne peut-on que féliciter les Unions vaudoises d'avoir saisi cette occasion pour demander l'application dans son sens le plus large d'une disposition de la loi, qui risquait fort sans cela, ainsi qu'elles l'ont pensé, de rester lettre morte.

Ce qui ne signifie absolument pas cependant que l'accueil le

plus pressé soit fait partout à la demande des Unions de Femmes! Il est incroyable combien d'hostilité soulève le moindre changement, le plus léger progrès marqué au coin du simple bon sens, quand il heurte de poussièreuses traditions ou d'ataviques préjugés! Nous en avons un nouvel exemple dans ce cas-ci. Et chose singulière, l'opposition semble se manifester surtout dans le corps enseignant. Tandis que des journaux politiques (le *Nouveliste vaudois*, la *Gazette de Lausanne* surtout, par un excellent et sympathique article dû à M. Louis Emery) recommandent la pétition aux municipalités vaudoises, le *Messenger de Montreux*, dont une abonnée nous communique un numéro, publie une lettre signée: *Deux anciennes institutrices*, protestant vivement contre cette tentative d'immixtion du « beau sexe » dans les Commissions scolaires. « Il nous semble, dit cette » lettre en substance, qu'il y a déjà assez de tracasseries de » tout genre dans les affaires scolaires, sans que les femmes y » apportent encore des défauts, que les hommes ne possèdent » pas au même degré... leurs vues courtes, leur esprit mesquin » et tracassier, leur habitude de chercher en tout la petite bête, » leur autoritarisme aussi et leur entêtement... »

Ces anciennes institutrices nous avaient paru animées d'un esprit si singulièrement routinier, d'une méfiance si caractéristique à l'égard de leur sexe, auquel, peut-être, comme jadis Trissotin, elles prêtaient généreusement leurs propres défauts, que nous les avions soupçonnées de n'exister qu'au bout de la plume de quelque rédacteur anti-féministe du *Messenger* qui leur aurait fait exprimer sous forme de lettre ses sentiments particuliers! Mais voici qu'on nous communique un autre article, émanant celui-là d'un instituteur en chair et en os (qui signe A. D. dans l'*Educateur* du 29 novembre), et cela commence à nous faire croire à la réalité de ces deux institutrices et à nous faire craindre que le corps enseignant vaudois ne possède quelque armoire de Barbe-Bleue, puisqu'il a si peur de voir des femmes en demander la clef! Ce qui est piquant, c'est que cet instituteur déclare qu'il n'est pas « anti-féministe absolu; bien au contraire » (que cela serait-il donc alors, s'il l'était??) et qu'il est « tout prêt à accorder à la femme la part qui lui revient » (alors?... nous ne comprenons plus!) mais que « la vraie tâche de la femme est à la maison, etc... » (nous connaissons le cliché) « et que là, elle peut servir utilement la cause de l'instruction et de l'éducation de la jeunesse, faire œuvre de patriotisme et servir son pays. »

Si M. A. D. voulait bien nous dire comment une mère dont tous les enfants vont à une école surveillée par des hommes seuls peut « servir utilement la cause de l'instruction de la jeunesse » ou comment une femme à qui on ne laisse d'autres fonctions que de faire bouillir son pot ou de balayer son plancher peut « faire œuvre de patriotisme et servir son pays » nous lui serions extrêmement reconnaissantes du champ nouveau qu'il ouvrirait ainsi à l'activité féminine!

Toutefois, que ces escarmouches préliminaires ne découragent pas les Unions de Femmes. Il est rare qu'une victoire soit remportée sans combat. Et puis, quand une idée juste est en marche, rien ne peut l'arrêter.

E. Gd.

P. S. — Nos abonnés des cantons où les femmes siègent dans les Commissions scolaires, c'est-à-dire Genève, Neuchâtel, et sauf erreur Zurich, pourraient-ils nous faire brièvement connaître les résultats qu'a produit chez eux cette première petite conquête féministe? Ce serait une documentation utile pour tous ceux qu'intéresse la question actuellement posée dans le canton de Vaud.